

AXE 2 : PATRIMOINE, LA PRÉSERVATION ENTRE TENSIONS ET CONCURRENCES

Problématique de l'axe : Le patrimoine est un vecteur de développement. En effet, sa valorisation favorise l'attractivité touristique qui, en retour, peut le dégrader et inciter à le protéger. De plus, la patrimonialisation est au cœur des politiques culturelles des territoires, mais elle peut s'avérer facteur de concurrence et d'accroissement des inégalités. Enfin, en période de conflits, le patrimoine peut être menacé et instrumentalisé. **Pourquoi la préservation du patrimoine peut-elle à la fois être source de développement, de tensions, de concurrences et d'instrumentalisation ?**

Jalon 1/ Urbanisation, développement économique et préservation du patrimoine. Paris entre protection et nouvel urbanisme

Contextualisation



- **Paris est une ville mondiale, à l'instar de New York, de Londres ou de Tokyo.** Son influence s'exerce à l'échelle mondiale en matière économique, politique et culturelle.
- Cependant, contrairement à ses rivales dont le centre-ville est quasi exclusivement composé de grands buildings contemporains (quartier de la City à Londres, de *Manhattan* à New York ou de *Shinjuku* à Tokyo), **son urbanisme est plus complexe** :
 - Il est **majoritairement hérité du 2nd empire (1852-1870)**, et de la volonté de l'empereur Napoléon III de faire de sa capitale une ville moderne vitrine de la France en Europe. Une campagne de grands travaux est ainsi menée entre 1853 et 1870, elle est confiée au baron Haussmann et donne à Paris son aspect actuel.
 - **Des formes d'architecture plus récentes existent néanmoins**, et sont plutôt localisées en périphérie, à l'exemple du quartier de la Défense, de la tour Montparnasse, du Centre Pompidou ou de la bibliothèque François Mitterrand.
- À Paris, se pose ainsi la question d'une **identité patrimoniale forte face au renouvellement urbanistique souvent dicté par le développement économique.**
- **Comment concilier urbanisation, développement économique et préservation d'une identité patrimoniale ?**

1/ Paris : une politique de préservation patrimoniale à différentes échelles

Activité

Consigne : Soit le sujet : « Paris, une politique de préservation patrimoniale à différentes échelles ».

Mêmes modalités que pour les exposés précédents.

Correction

Qu'il s'agisse de la Tour Eiffel, de l'Arc de Triomphe ou même du Parc des Princes, la ville de Paris s'est dotée au cours des siècles d'un patrimoine aussi riche que diversifié. Aujourd'hui, la préservation de ce patrimoine apparaît largement affichée et revendiquée, et ceci d'autant plus qu'il est à la fois source de revenus liés au tourisme, et qu'il subit une forme de « pression » des tenants d'une modernisation de la ville afin de l'adapter davantage aux exigences de la mondialisation. À Paris plus qu'ailleurs, se pose donc la question du respect de l'identité patrimoniale de la ville face aux nécessités de renouvellement urbanistique et de développement économique.

Quelles politiques de préservation du patrimoine parisien sont mises à œuvre ?

La protection du patrimoine s'envisage d'abord à l'échelle de la ville. Paris bénéficie, comme les autres métropoles du pays, d'un **Plan local d'urbanisme (PLU)**. Il s'agit d'un document qui définit les règles de construction et d'occupation du bâti urbain. Le PLU permet de prendre en compte le patrimoine à protéger dans le cadre d'aménagements urbains. Tout projet urbanistique comprend donc un cahier des charges où sont indiqués les éléments du patrimoine (bâti et non bâti) à protéger.

Le patrimoine parisien est également protégé par des lois d'envergure nationale, à l'origine de dispositifs imposés ou pilotés par l'État. En 1962, la loi Malraux met en place les secteurs sauvegardés, désignés depuis 2016 sous le nom de **sites patrimoniaux remarquables (SPR)**. Paris en possède deux. Le premier est situé dans le quartier du Marais, et le second dans le 7^{ème} arrondissement. Ces deux secteurs sauvegardés sont nés de la crainte d'une mise en péril du patrimoine par de nouveaux projets urbanistiques. De fait, la mise en valeur d'un secteur sauvegardé passe désormais par l'adoption d'un **plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSVM)**, qui permet de préserver les monuments historiques de toute destruction ou altération.

2/ Paris, un développement économique qui s'appuie sur un patrimoine exceptionnel et préservé

Activité

Consigne : Soit le sujet : « Paris, un développement économique qui s'appuie sur un patrimoine exceptionnel et préservé ».

Mêmes modalités de réalisation que pour le sujet précédent.

Correction

Qu'il s'agisse de la Tour Eiffel, de l'Arc de Triomphe ou même du Parc des Princes, la ville de Paris s'est dotée au cours des siècles d'un patrimoine aussi riche que diversifié. Cet héritage architectural et urbain exceptionnel est à l'origine d'une source de développement économique, notamment à travers l'activité touristique : les visiteurs du monde entier viennent chercher à Paris un patrimoine urbain unique et homogène.

En quoi le patrimoine parisien est-il un objet de développement économique essentiel pour la capitale française ?

Le patrimoine parisien est le fruit de siècles d'histoire durant lesquels la ville a bénéficié d'un statut particulier. La richesse de celui-ci est la conséquence du statut privilégié de la ville : lorsque le roi Philippe-Auguste (1180-1224) décide de faire de Paris à la fois la capitale permanente de son royaume alors qu'elle était déjà le cœur économique de son domaine royal, cela impliquait que l'endroit se dote des attributs de la puissance. Dès lors, dans un premier temps autour de l'île de la Cité, Paris va voir se

construire une nouvelle cathédrale à partir de 1163, la Sainte-Chapelle dès 1241, et, à l'extrémité ouest, un palais royal remanié (1180).

Se méfiant de sa population industrielle et rebelle, le pouvoir royal de l'époque moderne lui préfère cependant Versailles, et la ville conserve longtemps son aspect médiéval, avec ses rues étroites et ses hautes maisons à colombages. Néanmoins, avec Catherine de Médicis et ses fils François II, Charles IX et Henri III (entre 1559 et 1589), le pouvoir monarchique dote Paris d'un « axe royal », composé du Palais des Tuileries, du jardin des Tuileries, de la place de la Concorde (ancienne place Louis XV) et de l'avenue des Champs Élysées).

Le XIX^e siècle fut celui de la transformation radicale. En 1806, Napoléon I^{er} dota Paris de l'Arc de Triomphe, à l'extrémité des Champs Élysées. Son neveu, Napoléon III (1852-1870), transforma radicalement la capitale avec la campagne de travaux confiée au baron Haussmann, lui conférant sa forme et son homogénéité actuelle : grandes avenues bordées d'immeubles de taille standardisées. 1871 priva la capitale du palais des Tuileries. Immense palais de 266 mètres de long, pendant parisien de Versailles, il était la résidence des rois lorsqu'ils devaient séjourner à Paris. À partir d'octobre 1789, Louis XVI y réside contraint et forcé, puis la Convention y siègea à partir de 1793. Il devint la résidence impériale de Napoléon I^{er} pendant l'Empire, puis celle de Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe pendant la Restauration, et enfin celle de Napoléon III entre 1852 et 1870. En 1871, lors de l'épisode de la Commune, il est incendié volontairement par des Révolutionnaires. Réduit à l'état de ruines, plusieurs projets de restauration à l'identique existèrent, afin d'en faire la résidence des Présidents de la République, mais sans succès. Enfin, entre 1887 et 1889, Paris se dote de ce qui constitue son emblème à l'international, la tour Eiffel, réalisée à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1889.

Ce patrimoine exceptionnel est un atout de développement remarquable pour la capitale française.

Des milliers de touristes se pressent chaque année dans les rues de la capitale. Parmi les dix monuments, sites culturels et récréatifs les plus visités, cinq sont parisiens : Musée du Louvre (2^e), Tour Eiffel (4^e), Centre Pompidou (5^e), Musée d'Orsay (6^e), Cité des Sciences et de l'Industrie (8^e). Cette fréquentation touristique est à la fois nationale et internationale. Si l'on considère les arrivées et nuitées hôtelières à Paris en 2019, sur un total de 25 millions de visiteurs, 51.1% sont étrangers, et 48.9% sont français. Parmi les touristes étrangers, les cinq pays les plus représentés sont, dans l'ordre : États-Unis, Royaume-Uni, Allemagne, Chine et Espagne. Le secteur du tourisme représente 11.7% de l'emploi salarié du Grand Paris en 2018, tandis que la recette de la taxe de séjour en 2019 dans la capitale s'élève à 103 millions d'euros et, pour cette même année, le chiffre d'affaire de l'hôtellerie parisienne s'élève à 4.5 milliards d'euros.

Néanmoins, depuis quelques années, le secteur du tourisme est en difficulté. En 2018, les violentes manifestations lors de la crise des Gilets jaunes, avec pour paroxysme le saccage de l'Arc de triomphe, portèrent un premier coup au tourisme parisien. En 2019, de nouvelles manifestations émaillées de violences ternirent un peu plus l'image de la ville à l'international, en faisant une destination jugée peu sûre. Cette même année priva également Paris de la cathédrale Notre-Dame, ravagée par un incendie. Enfin, la crise de la Covid-19 a mis le secteur du tourisme complètement à genoux en 2020. Si un rebond est espéré en 2021, la situation ne reviendra pas à la normale avant plusieurs années.

3/ Paris : la ville musée face aux impératifs de la ville mondiale

Activité

Consigne : Soit le sujet : « Paris : la ville musée face aux impératifs de la ville mondiale ».

Mêmes modalités de réalisation que pour les sujets précédents.

Correction

Qu'il s'agisse de la Tour Eiffel, de l'Arc de Triomphe ou même du Parc des Princes, la ville de Paris s'est dotée au cours des siècles d'un patrimoine aussi riche que diversifié. Aujourd'hui, la préservation de ce patrimoine apparaît largement affichée et revendiquée, et ceci d'autant plus qu'il est à la fois source de revenus liés au tourisme, et qu'il subit une forme de « pression » des tenants d'une modernisation de la ville afin de l'adapter davantage aux exigences de la mondialisation. À Paris plus qu'ailleurs, se pose donc la question du respect de l'identité patrimoniale de la ville face aux nécessités de renouvellement urbanistique et de développement économique. La question essentielle réside dans l'équilibre à trouver entre nécessaire préservation du patrimoine et nécessité d'adapter la ville aux enjeux d'un XXI^e siècle mondialisé via un nouvel urbanisme plus moderne.

Dans quelle mesure le processus de préservation du patrimoine peut-il être source de conflits d'intérêt entre les tenants de la protection et ceux de nouvelles formes d'urbanisme ?

Des tensions persistent entre les défenseurs du patrimoine historique et les projets de nouvel urbanisme. Des conflits d'intérêts existent entre partisans de la préservation et ceux de la modernisation. L'exemple des tours de grande hauteur en est une parfaite illustration. Des projets de grandes tours sont ainsi portés par la municipalité, à l'exemple des tours Duo dans le 13^e arrondissement, ou de la tour Triangle dans le 15^e. Pourtant, en 1975 et la construction de la tour Montparnasse, il avait été interdit d'ériger dans Paris intra-muros des tours de plus de 37 mètres, correspondant au standard haussmannien. Ces projets sont systématiquement critiqués par les défenseurs du patrimoine. Par conséquent, à Paris, les tours prennent place en périphérie, quand ce n'est pas en proche banlieue.

Les tensions sont telles que Paris risque la paralysie et la muséification. La ville, dès lors, devient un décor. En effet, depuis les années 1970, la ville se tourne avec respect vers son passé. Le président de la République d'alors, Valéry Giscard d'Estaing, décide de conserver l'ancienne gare d'Orsay que son prédécesseur, Georges Pompidou, voulait remplacer par une tour. Aujourd'hui, la volonté de conserver le passé est telle que le protéger contre les atteintes du présent aboutit à une vitrification de la ville. La muséification transforme des quartiers entiers en résidences touristiques par l'intermédiaire des sites de locations pour les particuliers comme Airbnb.

Dès lors, la question est lourde d'enjeux économiques et sociaux. Ainsi, Paris se doit d'articuler son plan de renouveau urbain avec son statut de « ville mondiale ». Une ville monde est une ville qui, à la fois, exerce des fonctions stratégiques à l'échelle mondiale, est un centre qui structure des flux et s'inscrit dans des réseaux, est un pôle de commandement dans la mondialisation, et qui dispose d'un patrimoine historique et culturel qui lui permet d'exercer une influence. Or, si le patrimoine est constitutif de la ville monde, sa muséification est possiblement un frein : l'absence de tours de bureaux comparables à celles de Londres, New York et Tokyo apparaît comme une limite au plein exercice du rôle de commandement de Paris dans la mondialisation.

Enfin, la préservation du patrimoine favorise la gentrification. La gentrification est un phénomène d'embourgeoisement d'un quartier ou d'une ville, ayant pour conséquence d'en chasser

les catégories sociales populaires. L'évolution du prix du foncier à Paris, aussi bien à l'achat que pour du locatif, en constitue la meilleure illustration.

Jalon 2/ La destruction, la protection et la restauration du patrimoine, enjeu géopolitique.
La question du patrimoine au Mali.

Contextualisation

- Le Mali actuel est un État indépendant depuis 1960. Il est le successeur de la colonie française du Soudan français, dont il a conservé les frontières. Avec une économie encore largement rurale, ce pays enclavé est un PMA (pays les moins avancés). Selon le critère de l'IDH (indice de développement humain), le Mali n'est classé qu'au 182^e rang. Ces **difficultés économiques et sociétales sont complétées par une situation politique instable.**
- **Le Mali a hérité d'un patrimoine matériel et immatériel exceptionnel, provenant majoritairement d'un puissant empire médiéval : l'empire du Mali.** Celui-ci, fondée au XII^e siècle par Soundiata Keita, connut son apogée au XIV^e siècle. Outre une partie de l'actuel territoire malien, l'empire du Mali s'étendait et englobait de grandes parties de la Guinée, du Sénégal, de la Gambie, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et de la Mauritanie.
- **En 1988 et 1989, l'Unesco classe une partie de ce patrimoine au patrimoine mondial de l'humanité :**
 - Tombouctou, avec ses mausolées et ses mosquées ;
 - Gao, avec le tombeau des Askia ;
 - Djenné, avec la grande mosquée ;
 - Les falaises de Bandiagara.
- **Le Mali est un pays multiculturel :**
 - Y cohabitent au sud les Bambaras et les Sénoufos, au nord essentiellement les Touaregs, des tribus berbères du Sahara et du Sahel, traditionnellement nomades et qui se sédentarisent depuis le XX^e siècle.
 - Ce multiculturalisme se traduit par une grande diversité religieuse :
 - L'islam y a été introduit au XI^e siècle, l'empire du Mali s'est d'ailleurs appuyé sur cette religion à l'époque médiévale. Aujourd'hui, l'Islam représente 95% des croyants du Mali.
 - 2.5% des maliens sont chrétiens, catholiques ou protestants.
 - 2.5% pratiquent des croyances autochtones, la plupart dans les zones rurales. Leurs cérémonies sont interdites par l'Islam.
- **Depuis 2012, le Mali est le théâtre d'une situation conflictuelle qui implique de nombreux acteurs :**
 - Les Touaregs réclament l'indépendance du nord du pays, le territoire de l'Azawad. Ils sont organisés dans un mouvement rebelle : le mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA).
 - Les djihadistes sont divisés en différents groupes :
 - Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) ;
 - Ansar-dine ;
 - Mouvement pour l'unité le jihad en Afrique de l'ouest (MUJAO).
 - L'État malien : certes démocratique depuis 1991, mais fragilisé par la guerre.
 - Les forces internationales :
 - MINUSMA : mission multidimensionnelle intégrée des nations unies pour la stabilisation du Mali ;

- Barkhane : Opération militaire menée par l'armée française depuis 2014, visant à lutter contre les groupes armés salafistes djihadistes dans toute la région du Sahel.
- **Pourquoi le patrimoine est-il un objet de concurrence et de tension au Mali ?**

1/ Détruire le patrimoine malien : des enjeux politiques et idéologiques

Activité

Consigne : Soit le sujet : « Détruire le patrimoine malien : des enjeux politiques et idéologiques ».

Mêmes modalités de réalisation que pour les sujets précédents.

Correction

Le Mali actuel a hérité d'un patrimoine matériel et immatériel immense, dont une très large partie provient de l'ancien empire médiéval du Mali, né au XII^e siècle. Cependant, depuis 2012, le pays, déjà instable politiquement et victime du mal développement, doit faire face l'occupation de sa partie nord par des groupes djihadistes. Or, ces derniers voient dans le patrimoine du pays un objectif à détruire.

En quoi la destruction et le pillage du patrimoine du Mali représentent-il pour les groupes djihadistes aussi bien des enjeux géopolitiques qu'idéologiques ?

La destruction du patrimoine malien ne relève pas d'un dommage collatéral dû à un contexte de guerre, mais bien d'une démarche idéologique. En 2012, les islamistes radicaux d'Al-Qaïda au Maghreb islamique, du mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'ouest (MUJAO) et d'Ansar Dine occupent le nord du Mali ; ils sont alors alliés aux indépendantistes Touaregs. Dans les mois qui suivent, à Gao et à Tombouctou, des mosquées et des mausolées sont détruits partiellement ou totalement. La ville de Tombouctou avec ses bâtiments construits en banco (terre crue soutenu par des poutres en bois visibles) est particulièrement visée. En s'attaquant à Tombouctou, les islamistes s'en prennent à un héritage de l'islam qui n'est pas le leur. Tombouctou, ancienne capitale de l'empire médiéval du Mali, abritait 50 000 manuscrits des XI^e-XIX^e siècles, traitant d'une vaste variété de sujets (mathématiques, religions, droit). En outre, Tombouctou est la ville des « 333 saints ». Il s'agit en fait de mausolées abritant les tombeaux d'anciens marabouts, pratiquant le culte des idoles et se livrant à des interprétations plus ouvertes du Coran. Cette religion des idoles, qui correspond à un courant de l'islam, est encore pratiquée aujourd'hui. Les manuscrits, comme les mausolées et les pratiques qui y sont associées, sont rejetés par les djihadistes, notamment par le groupe Ansar Dine, qui appartient au courant salafiste, mouvement religieux le plus rigoureux de l'islam. Pour eux, ce patrimoine représente un islam trop ouvert sur les autres cultures. Il s'agit donc bien d'une guerre culturelle et idéologique qui passe par la destruction d'un patrimoine.

En outre, les djihadistes politisent la question patrimoniale en répandant la peur de la destruction du patrimoine classé à l'Unesco. Dès 2012, le porte-parole d'Ansar Dine explique très clairement que le passage à l'action rapide visant la destruction des mausolées de Tombouctou avait été motivé par l'inscription de ces biens par l'Unesco sur la liste des monuments en péril. Le classement, en effet, avait été effectué quelques jours à peine avant la destruction des mausolées. Classé par l'Unesco, le patrimoine est porteur d'une valeur universelle qui justifie sa destruction du point de vue des djihadistes qui jouent sur l'émotion patrimoniale provoquée par sa perte.

Dès lors, une mobilisation se met en place pour sanctionner ces actes de nettoyage culturel. Par exemple, en 2016, le touareg malien Ahmad al-Mahdi est reconnu coupable par la Cour pénale

internationale de La Haye de destruction du patrimoine culturel de son pays. Il est condamné à 9 ans de prison. Depuis 1954 qu'existe la convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit, mise en place par l'Unesco, c'est la première fois qu'une destruction délibérée d'un patrimoine est considérée comme un crime.

2/ Le Mali : un laboratoire expérimental de la préservation du patrimoine en temps de guerre

Activité

Consigne : Soit le sujet : « Le Mali : un laboratoire expérimental de la préservation du patrimoine en temps de guerre ».

Mêmes modalités de réalisation que pour les sujets précédents.

Correction

Le Mali actuel a hérité d'un patrimoine matériel et immatériel immense, dont une très large partie provient de l'ancien empire médiéval du Mali, né au XII^e siècle. Cependant, depuis 2012, le pays, instable politiquement et victime du mal développement, doit faire face à l'occupation de sa partie nord par des groupes djihadistes. Or, ces derniers voient dans le patrimoine un objectif à détruire. Dans ce contexte, le Mali fait de la sauvegarde de son patrimoine une priorité pour favoriser la paix et la cohésion entre les différentes communautés qui le composent, et ce avec le soutien de la communauté internationale.

En quoi le Mali constitue-t-il un laboratoire expérimental de la préservation du patrimoine en temps de guerre ?

Le Mali est au cœur d'une vaste politique de réhabilitation et de restauration impliquant différents acteurs, et répondant à des objectifs économiques et politiques. Un vaste programme de réhabilitation est actuellement mené par l'État malien et l'Unesco, avec l'appui de partenaires financiers (Union européenne, France, Suisse, Agence des États-Unis pour le développement international, etc.) De nombreuses actions sont menées dans ce cadre : classement des biens endommagés sur la liste du patrimoine mondial en péril, protection des restes des manuscrits anciens, mise en place d'un comité pour la restauration du patrimoine détruit.

Les objectifs sont également politiques et économiques. Avant la guerre, le secteur du tourisme représentait une manne économique non négligeable pour le Mali. Depuis 2012, la mise à mal de ce secteur par la guerre est une raison supplémentaire du marasme économique que connaît actuellement le pays. Restaurer le patrimoine est également un moyen de lutter contre l'obscurantisme des djihadistes, et contre le pillage et le trafic de biens culturels dans un contexte de violence et d'insécurité.

La reconstruction du patrimoine détruit est également source de polémique et de concurrence entre les différents acteurs. La première question soulevée est celle de la valeur à donner à l'œuvre restaurée. En effet, l'un des critères qui fondent le patrimoine à valeur universel, c'est son originalité. En pratique, le bien patrimonial doit être entretenu et protégé. Or, ici, il s'agit de redonner vie à un patrimoine disparu. Dans cette perspective, la réhabilitation menée par l'Unesco au Mali repose à la fois sur une enquête historique, à partir de fouilles archéologiques et de récits anciens, et sur la maîtrise de techniques ancestrales, afin de se rapprocher au maximum de ce qu'était le monument d'origine. Enfin, toujours pour faire face à la perte d'identité originelle, des cérémonies avec lecture

du Coran et prière collective sont organisées après la restauration afin de sacrifier de nouveau les mausolées.

Certains experts du patrimoine évoquent à propos de ces pratiques une forme de falsification de l'Histoire. Cependant, il s'agit là d'une vision assez européen-centrée du patrimoine. En effet, au Mali, les biens patrimoniaux sont entretenus chaque année à l'occasion d'une œuvre collective de crépissage contribuant à leur réfection. C'est notamment le cas de la mosquée de Djenné. Cette opération change forcément la nature des bâtiments.

Jalon 3/ Le tourisme culturel, entre valorisation et protection. Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine.

Contextualisation

- **Venise est une ville dont le patrimoine témoigne de la puissance passée :**
 - La ville a été fondée au VI^e siècle, bâtie sur 121 îlots dans une lagune séparée de la mer Adriatique.
 - Entre 697 et 1797, elle est la capitale de la République de Venise. Elle fut une grande puissance dans les derniers siècles du Moyen Âge et à l'époque de la Renaissance :
 - Puissance maritime, notamment lors de la IV^e croisade, en 1202-1204, lorsque sa flotte permit la prise de Constantinople, et à l'occasion de la bataille de Lépante, en 1571 contre l'Empire ottoman.
 - À l'initiative de Marco polo (1254-1324), qui tisse des liens avec l'Asie et le Proche-Orient, elle était également une puissance commerciale. Son influence régresse avec la réorientation du commerce vers l'Atlantique au XVIII^e siècle.
 - Aujourd'hui encore, Venise a toutes les caractéristiques d'une ville médiévale : ruelles étroites et sinueuses, bâtiments enchevêtrés, peu d'axes de circulation, tandis que les vestiges de sa puissance passée se concentrent dans la vieille ville :
 - La place Saint-Marc, cœur historique, politique, culturel et religieux.
 - Le palais des Doges, de style gothique et renaissance, construit en 1340, et siège du pouvoir politique des Doges de Venise.
 - Le grand canal, principale artère traversant la Cité.
 - La basilique Saint-Marc, cathédrale de style byzantin construite à partir de 828.
 - Le pont du Rialto, construit au XIII^e siècle, et qui enjambe le grand canal.
- Ce patrimoine exceptionnel, marqueur de l'identité et de la fierté à la fois de Venise et de l'Italie, justifie le **classement de la ville au patrimoine mondial de l'Unesco en 1987**.
- Cependant, la valorisation touristique de ce patrimoine provoque à Venise un **phénomène de sur-fréquentation**, qui pose la question de la **nécessité de la mise en œuvre d'une politique de préservation**.
- **Quelles sont les limites de la valorisation du patrimoine à Venise ? Comment Venise peut-elle concilier développement économique et préservation du patrimoine ?**

1/ Venise : du tourisme culturel au tourisme de masse

Activité

Consigne : Soit le sujet : « Venise : du tourisme culturel au tourisme de masse ».

Mêmes modalités de réalisation que pour les sujets précédents.

Correction

Le palais des doges, la place Saint-Marc, le pont des soupirs, les vaporettos, la Dolce Vita, l'amour ... autant d'invitations à venir découvrir Venise et son patrimoine. La ville, construite à partir du VI^e siècle sur 121 îlots dans une lagune séparée de la mer Adriatique, attire chaque année 30 millions de touristes, générant 300 millions d'euros de recette annuelles. Néanmoins, si ce tourisme massif revêt un intérêt stratégique indéniable, il n'en est pas moins l'objet de critiques et source de tensions.

Comment se manifeste la pression touristique à Venise ?

Le site de Venise est actuellement frappé par le phénomène de l'over-tourisme. Au XIX^e siècle, la ville, qui a depuis longtemps perdu toute autonomie politique, est en passe d'être intégrée au nouveau royaume d'Italie. Le tourisme d'alors, très marginal, prend la forme du Grand Tour, nom donné au voyage qu'effectuaient, durant plusieurs années, de jeunes aristocrates britanniques, allemands ou néerlandais. Ces jeunes traversaient l'Europe, et Venise s'imposa comme une étape presque obligatoire. Ils découvraient alors une ville au passé certes prestigieux, mais complètement ruinée. Néanmoins, la pratique du Grand Tour redonne à Venise une certaine forme de centralité, et développe l'idée que les traces matérielles d'un passé ancien et prestigieux constituent un patrimoine susceptible d'être mis en avant afin de développer le tourisme.

Il faut cependant attendre la 2nde moitié du XX^e siècle pour assister à un phénomène de massification touristique. En 2018, si l'on décompte les touristes ayant séjourné au moins une nuit sur la commune de Venise, la ville a accueilli 5 250 000 personnes, contre 58 000 en 1951, environ 2 millions en 1980, et 3 millions en 2000. L'augmentation est donc constante. Mieux, si l'on dénombre les touristes visitant la ville à la journée, sans y dormir, la municipalité estime à 30 millions le nombre de visiteurs en 2018.

Face à de tels chiffres, Venise est aujourd'hui menacée par le phénomène d'over-tourisme, ou surtourisme, termes qui s'appliquent lorsqu'un site est victime de sur-fréquentation touristique, provoquant asphyxie de l'espace et fortes dégradations.

Pour autant, cette fréquentation touristique représente un atout économique stratégique. Le tourisme fait vivre 65% de la population vénitienne, il rapporte 2 milliards d'euros par an. Dès lors, les autorités favorisent le développement d'infrastructures destinées à attirer toujours plus de touristes. Venise s'appuie ainsi sur son aéroport qui draine 10 millions de passagers par an, alors que les autorités subventionnent les compagnies aériennes pour y faire escale. Dans le même esprit, la gare a été réaménagée en 2015 et dotée d'un centre commercial. Enfin, une partie des chantiers navals de Venise a été reconverti afin d'accueillir davantage de navires de croisière. Les autorités ont donc créé les conditions de la fréquentation touristique.

Pour autant, malgré son intérêt, la mise en tourisme du patrimoine vénitien suscite des tensions. La critique porte sur la perte d'authenticité des lieux. Venise doit son classement à son patrimoine qui témoigne de son passé médiéval. Or, actuellement, un processus de « venicelandisation » menace la ville. Ce terme est un dérivé de celui de disneylandisation, Concept inventé par la géographe Sylvie Brunel, pour évoquer la transformation du paysage sous la pression de la demande touristique, réduisant le monde à un parc d'attraction. La ville, transformée en marchandise source de profit, est muséifiée. Seules se développent les infrastructures nécessaires la massification touristique : hôtels, location d'appartement entre particuliers et lieu de restauration rapide.

Aujourd'hui, de nombreux vénitiens ne supportent plus ce tourisme de masse, à tel point que l'on a pu parler de « touristophobie ». Depuis de nombreuses années, riverains et associations de sauvegarde de la lagune alertent sur la situation. En juin 2017, un référendum local avait été organisé pour obtenir l'interdiction de logement de vacances dans le centre historique ainsi que l'arrêt de la création de nouveaux hôtels et de lieux de restauration à emporter. Les habitants dénoncent également les nuisances liées au tourisme : incivisme, pollution, bruit, et dégradation du patrimoine.

2/ Venise : une protection du patrimoine nécessaire mais difficile à mettre en œuvre

Activité

Consigne : Soit le sujet : « Venise : une protection du patrimoine nécessaire mais difficile à mettre en œuvre ».

Mêmes modalités de réalisation que pour les sujets précédents.

Correction

Le palais des Doges, la place Saint-Marc, le pont des soupirs, les vaporettos, la *Dolce Vita*, l'amour, autant d'invitations à venir découvrir Venise et son patrimoine. La ville, construite à partir du VI^e siècle, attire chaque année 30 millions de touristes, générant 300 millions d'euros de recettes annuelles. Néanmoins, si ce tourisme massif revêt un intérêt stratégique indéniable, il constitue également pour Venise et son patrimoine une menace potentiellement mortelle.

Quelles sont les mesures prises face aux menaces qui pèsent sur Venise et pourquoi sont-elles si difficiles à mettre en œuvre ?

La première menace concerne la préservation du patrimoine culturel. Face à l'afflux de visiteurs, des portiques de régulation ont été installés près de nœuds touristiques, et notamment autour de la place Saint-Marc. Dans la même logique, un *numerus clausus* de 20 000 personnes a été décidé pour la cérémonie d'ouverture du Carnaval. De plus, la municipalité communique davantage sur des lieux de la ville moins connus, mais tout aussi admirables, afin de fluidifier la circulation dans les ruelles. Enfin, une taxe à l'entrée de la ville est envisagée, afin de dégager des fonds pour financer la restauration du patrimoine.

Toutefois, malgré ces mesures, la mairie de Venise a réclamé en 2019 l'inscription de la ville sur la liste du patrimoine en péril de l'Unesco. Ce statut donnerait à Venise les moyens politiques et financiers d'œuvrer réellement à sa préservation. En effet, figurer sur la « liste noire » de l'Unesco permettrait la ville d'exclure le gouvernement italien dans les discussions de préservation du site et, au contraire, d'encourager l'action des ONG.

Cependant, la menace la plus grave pesant sur Venise est la dégradation de sa structure même, sur pilotis, et du maintien de son lien avec la lagune. Du fait de sa situation, Venise est menacée par le phénomène d'*Acqua Alta*, c'est-à-dire des marées qui peuvent provoquer des inondations plus ou moins fortes. En 2019, la ville est inondée à 80% par l'*Aqua Alta*.

L'utilisation permanente des vaporettos et, surtout, la présence de navires de croisière géants qui viennent stationner au plus près de la ville, sont accusés de favoriser la fragilisation des fondations de la ville. Depuis l'accident du *MSC Opera* en 2019, les navires de croisière sont la cible des Vénitiens. Chaque année, la ville accueille 1,8 millions de croisiéristes, dont certains ne descendent même pas du pont de leurs paquebots et se contentent de la vue sur la cité.

Par conséquent, afin de lutter contre la montée des eaux et la fragilisation des pilotis, le gouvernement italien a financé le projet MOSE. Le dispositif, décrié pour son coût, son retard et ses potentielles conséquences écologiques, est opérationnel depuis octobre 2020. Il s'agit d'un vaste système de digues mobiles. En revanche, le gouvernement italien ne propose que peu de choses face à la question des paquebots. Ceux de plus de 55 000 tonnes sont certes interdits d'entrée dans la lagune depuis 2012, mais les dérogations sont nombreuses d'autant que le ministère du tourisme italien est opposé à cette mesure.

Synthèse de l'axe

I/ URBANISATION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ENTRETIENNENT AVEC LE PATRIMOINE UNE RELATION AMBIVALENTE, ENTRE CONCURRENCE ET COMPLÉMENTARITÉ

A/ L'urbanisation et le développement économique ne sont pas forcément toujours synonymes de mise en péril du patrimoine

1/ Des politiques de préservation du patrimoine

- Un **arsenal juridique protège le patrimoine des assauts de l'urbanisation** : jalon sur Paris, première partie, premier paragraphe.
- **L'urbanisation préserve des éléments patrimoniaux de la destruction**. C'est par exemple le cas à Londres où, dans les années 1980, un vaste programme de réhabilitation a permis de sauver de la destruction le quartier des docks : ce qui était à l'origine les entrepôts du port de Londres a été transformé en un vaste ensemble de logements d'habitation.

2/ Le patrimoine au service de politiques culturelles

- La **patrimonialisation** est également **mise au service des politiques culturelles des métropoles comme des territoires ruraux** :
 - Dans le monde rural : politique de marketing autour du label « Plus beaux villages de France » afin de se distinguer dans le cadre de la concurrence entre les territoires.
 - Dans les centres urbains :
 - Inauguration de nouveaux musées (exemple : Louvre Abu Dhabi inauguré en 2018).
 - Financement de festivals (exemple : *Festival of lights* de Berlin durant lequel, chaque nuit pendant 10 jours, sont illuminés les principaux sites patrimoniaux de la ville).

3/ Le patrimoine, support du développement économique

- Dès lors le **patrimoine devient source de développement économique** : jalon sur Paris, intégralité de la 1^e partie.

B/ Cependant, urbanisation et développement économique génèrent des tensions, dégradations et concurrences

1/ La possible destruction d'un patrimoine au profit d'intérêts économiques

- **L'exploitation des ressources au sein de milieux patrimoniaux naturels constituent l'un des principaux facteurs de conflits d'usage** :
 - Au Chili, un projet de barrage, aujourd'hui très compromis, menace la région sud du pays, la Patagonie, qui compte 11 réserves naturelles, 5 parcs régionaux, et qui représente l'une des régions parmi les plus préservées au monde.

- En Australie, le projet Carmichael est quant à lui sur les rails : il s'agit d'une vaste mine de charbon, devant permettre d'extraire 2,3 milliards de tonnes d'ici 60 ans. Situé dans l'État du Queensland, dans le nord-est du pays, la mine menace la Grande barrière de corail, située à proximité.

2/ La patrimonialisation accentue les inégalités urbaines

- La **valorisation** et la **préservation du** patrimoine dans certains quartiers, notamment dans les grandes métropoles, **favorise le processus de gentrification de ces derniers** :
 - **Gentrification** : processus de transformation et d'appropriation d'un ancien quartier populaire par une population aisée.
 - Quelques exemples :
 - Jalon sur Paris, 3e partie, dernier paragraphe.
 - La valorisation des quartiers portuaires à Londres, Baltimore ou encore Hambourg a favorisé le départ des populations initiales, qui en ont été progressivement exclues par la hausse des loyers.

II/ PATRIMOINE ET TOURISME ENTRETIENNENT LES MÊMES TYPES DE RELATIONS AMBIVALENTES

A/ Le patrimoine nourrit le tourisme, et le tourisme nourrit le patrimoine

1/ Le patrimoine nourrit le tourisme

- **Au XIX^e siècle, patrimoine et tourisme ont émergé en interaction** : le patrimoine a contribué au développement touristique en Europe, favorisant par exemple des villes au patrimoine exceptionnel dans le cadre du Grand tour : jalon sur Venise, 1^{ère} partie, première moitié du premier paragraphe.
- De plus, le **patrimonialisation soutien les activités touristiques** :
 - Jalons sur Paris, intégralité de la 2e partie.
 - Il en est de même dans les pays émergents. Par exemple, en Indonésie, l'île de Bali a un IDH supérieur au reste du pays alors qu'elle a misé sur le tourisme culturel.

2/ Le tourisme nourrit le patrimoine

- Réciproquement, **l'intérêt des touristes à renforcé la patrimonialisation** (processus faisant de biens naturels ou culturels un bien à conserver et à transmettre aux générations futures). La patrimonialisation concerne des biens culturels (Venise), des espaces naturels (les montagnes rocheuses aux États-Unis), des biens immatériels (les ostensions limousines).
- Les **retombées économiques du tourisme permettent aussi l'entretien du patrimoine** : jalon sur Venise, 2^e partie, premier paragraphe (uniquement le passage sur la taxe permettant de financer la restauration du patrimoine).

B/ Néanmoins, le tourisme constitue une menace potentielle pour le patrimoine

- Le **tourisme de masse peut contribuer à la dégradation d'un patrimoine naturel** : Jalon sur Venise, intégralité de la 2e partie.
- Le **tourisme de masse accentue le phénomène de « disneylandisation »** : Jalon sur Venise, 1^{ère} partie, début du 2^e paragraphe.
- Des **actions existent pour contrer ces effets néfastes** :
 - Des municipalités légifèrent : Jalon sur Venise, 2^{ème} partie, premier paragraphe.
 - Les populations locales se mobilisent :
 - Jalon sur Venise, 1^{ère} partie, fin du 2^e paragraphe.

- Contre le projet d'aéroport à proximité du Machu Picchu au Pérou.
- Certains États agissent pour concilier tourisme et respect de la nature, à l'exemple du Costa Rica, référence en la matière depuis les années 1990 et le lancement de son « Plan stratégique pour le développement touristique durable. »

III/ DESTRUCTION ET PROTECTION DU PATRIMOINE RÉPONDENT À DES ENJEUX GÉOPOLITIQUES

A/ Le patrimoine est la cible de destructions, y compris en temps de paix

1/ Le patrimoine est menacé par les bouleversements climatiques

- Jalon sur Venise, 2^{ème} partie, 2^{ème} paragraphe.

2/ Le patrimoine est victime de démolitions à portées symbolique

- Par exemple, le **patrimoine nazi, héritée de la 2^{nde} guerre mondiale, pose question**. Ainsi, les fortifications du mur de l'Atlantique sont le plus souvent laissées à l'abandon, livrées à l'océan où transformées en résidence secondaire. Néanmoins, il arrive que certaines soient conservées et ouvertes au public, à l'image de la base sous-marine de Saint-Nazaire ou des bunkers souterrains de La Rochelle et des Sables-d'Olonne.
- La **tendance actuelle d'une partie de la société à vouloir revisiter le passé au prisme du présent questionne le patrimoine**. Le débat s'est ainsi ouvert sur le devenir des statues de personnages historiques plus ou moins liés à l'esclavage (Colbert en France et le général Lee aux États-Unis).

B/ Les destructions du patrimoine en temps de guerre

- Intégralité du jalon sur le Mali.